



Hors de prix



Pas facile de trouver une place en maison de retraite à un prix raisonnable dans les Alpes-Maritimes. Les tarifs moyens atteignent 2500 € par mois.

2a75954c5bb0da0072434c84380b45041b04766510e54c

Le dossier

Maisons de retraite : la perte

Le placement en Ehpad d'un aîné n'est pas sans conséquence sur le budget des ménages azuréens. Les tarifs moyens avoisinent les 2500 euros par mois. Y a-t-il de l'abus ?

Les Alpes-Maritimes sont le département de la région PACA qui compte le plus de seniors : 300 000 habitants ont plus de 60 ans et 40 000 d'entre eux ont dépassé leurs 85 printemps. Dans cette dernière tranche d'âge le taux de « dépendance », qui traduit la perte d'autonomie des personnes âgées, atteint 28 %. Il devrait grimper jusqu'à 31 % en 2020. Pour ces personnes, le placement dans un établissement spécialisé est souvent l'unique recours. À condition de pouvoir se le permettre...

Le département compte 195 maisons de retraites capables d'accueillir 12 600 pensionnaires. Leur taux de remplissage est de 98 %. Mais, au-delà de la difficulté à trouver une place, c'est surtout le coût de ces structures qui « inquiète » les familles (voir ci-contre). La société Retraite Plus qui s'est spécialisée dans l'accompagnement des familles en quête d'une maison de retraite pour leurs aînés vient de publier une étude comparative du prix des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées) en France.

Deux fois la revenu médian d'un retraité

Si les pensionnaires de la région PACA sont mieux lotis que leurs voisins de Rhône-Alpes, du Pays de Loire et surtout d'Île de France, les tarifs auxquels ils sont confrontés n'en demeurent pas moins élevés : 2 574 euros par mois en moyenne sur la région PACA avec des disparités notables puisque le coût moyen grimpe à 2 756 euros dans les Alpes-Maritimes et culmine à 3 140 euros dans l'agglomération niçoise selon Retraite Plus. Des chiffres que le président du syndicat des établissements rece-



Les familles ont souvent du mal à assumer le coût d'une maison de retraite, mais selon le cabinet d'audit KPMG les établissements ne pratiqueraient pas de « sur-marge ».

vant des personnes âgées (Synerpa), Pierre Faraj, tient à relativiser. Selon le schéma départemental de gérontologie 2012-2016 les tarifs pratiqués par les Ehpad privés du département oscilleraient plutôt entre 1900 et 2500 euros par mois. Cela reste le double de ce que perçoivent la moitié des retraités azuréens dont le revenu médian est de 1 270 euros. Dès lors, la question se pose : les maisons de retraite sont-elles trop chères ?

Tarifs encadrés en Belgique

Beaucoup de ménages ont en tout cas bien du mal à assumer financièrement de tels tarifs et déplorent le manque de places disponibles dans les structures publiques. Sur les 2200 lits ouverts au cours des

cinq dernières années, moins de 200 l'ont été dans des établissements publics. Voilà qui pourrait être de nature à exclure les ménages les plus modestes.

« Dans les régions frontalières, certaines familles n'hésitent pas à installer leurs aînés en Belgique où les tarifs des maisons de retraite sont encadrés alors qu'en France les prix sont libres », révèle Alexandra Saghroun de Retraite Plus qui rappelle que la transposition du modèle belge à la France était « le grand chantier de la secrétaire d'État Michèle Delaunay ». Chantier interrompu pour cause de remaniement. Ce que déplore Alexandra Saghroun : « Il faudrait bien que l'on arrive un jour à une juste tarification des maisons de retraite. »

« Pas de sur-marge » selon KPMG

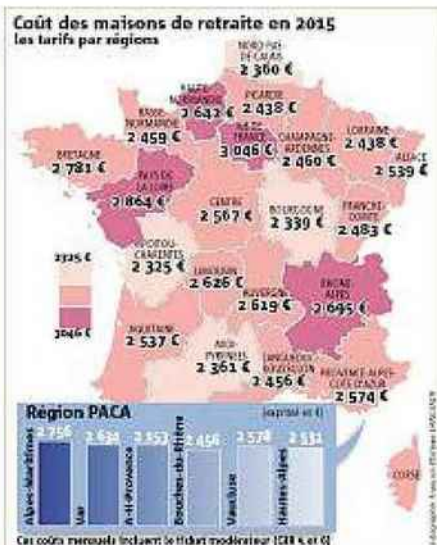
Pourtant, une autre étude, celle du célèbre cabinet d'audit KPMG, assure que les prix pratiqués sont en adéquation avec les coûts inhérents à de telles structures (voir par ailleurs). « Ils se décomposent en trois grandes parties, expliquent Dominique Dazza et Philippe Levert, Associés KPMG : les soins, la dépendance et enfin l'hébergement qui est souvent le reste à charge des familles. » Or, ces deux experts comptables s'affirment : « A service équivalent de soin et de prise en charge de la dépendance il n'y a pas de surmarge possible dans ce secteur d'activité. »

La marge nette d'une maison de retraite privée ? Pierre Faraj assure

qu'elle oscille entre 3 et 5 % au mieux. Quant aux tarifs, s'ils sont libres, leur augmentation annuelle n'en demeure pas moins encadrée. « Elle a été de 0,05 % cette année », rappelle le président départemental du Synerpa.

Difficile dès lors d'envisager une baisse du prix des maisons de retraite. Voilà pourquoi la collectivité se substitue souvent aux familles. En réalité la moitié des places disponibles dans le département sont éligibles à l'aide sociale (ci-contre) ! Encore faut-il le savoir.

Dossier :
ERIC GALLIANO
egalliano@nicematfn.fr
Photos : Franz Chavaroche



50 % des 12600 places éligibles à l'aide sociale

Faut-il s'appeler Crésus pour avoir la chance de finir ses vieux jours en maison de retraite ? La réponse est non, assure Pierre Faraj, le président départemental du Synerpa. Car en réalité, « la moitié des lits disponibles dans le département sont éligibles à l'aide sociale, révèle-t-il. Le Département est très volontariste en la matière. Aujourd'hui tout établissement qui se crée doit réserver 30 % de sa capacité à l'aide sociale. »

1653 euros par mois maximum
Peu de familles le savent sans doute, mais l'aide sociale concerne en réalité un large pan de la population azuréenne : « Toutes les personnes âgées qui perçoivent moins de 2200 euros de retraite mensuelle y sont éligibles, explique Pierre Faraj. Dans ce cas, le prix est plafonné et ne peut excéder 1653 euros par



mois, y compris dans un établissement privé, pour une qualité de service strictement équivalente aux autres pensionnaires. Cette somme peut même être prise intégralement en charge par le conseil général et le centre communal d'action sociale pour les personnes les plus modestes. » L'assemblée départementale débourse en effet 145 millions d'euros par an pour venir en aide financière aux personnes âgées. La moitié de ce budget est d'ailleurs consacrée à l'aide sociale en établissement spécialisé. L'autre moitié servant à financer les différents dispositifs de maintien à domicile qui permettent de retarder l'entrée en maison de retraite. « On y entre aujourd'hui de plus en plus tard pour un temps de plus en plus court, souligne Pierre Faraj. La durée moyenne des séjours est désormais de 24 mois et elle a tendance à diminuer. »

d'autonomie est aussi financière

« Obligé de vendre un appartement pour se payer une chambre ! »

On a diagnostiqué à la belle-mère d'Alfred Steve une maladie d'Alzheimer « C'était il y a désormais trois ou quatre ans, témoigne cet habitant de Levens Pour son confort, on a essayé de la maintenir chez elle le plus longtemps possible » Jusqu'à ce qu'à ce que ça ne soit plus possible Alfred s'est alors mis en quête d'une maison de retraite « J'ai dû en contacter quatre vingt et en visiter une bonne quinzaine La plupart du temps, la première chose que vous demande le gérant c'est si vous avez des biens souffle ce Levensois Et lorsque c'est le cas, ils vous disent d'emblée de les vendre ! Imaginez vous avez travaillé pour vous acheter un appartement ou une petite maison Et alors que vous arrivez vous même à l'âge de la retraite on vous demande de vendre votre bien pour payer la maison de retraite de vos parents C'est une honte ! »

« Quand son petit pécule sera épuisé... »

Hervé, 56 ans, a pourtant dû s'y résoudre « Maman avait un appartement à Vence, raconte-t-il Elle est tombée plusieurs fois On a bien essayé de mettre en place un infirmier à domicile mais ça n'était plus possible Depuis qu'elle est en maison de retraite maman revêt Elle a bien vécu cette transition difficile À 82



Au palais Belvédère les prix vont de 84 à 88 euros par jour : « On est loin des 3 000 euros par mois de l'enquête Retraite Plus », précise le gérant Pierre Faraj.

ans elle est en pleine forme » Et Hervé espère bien qu'il en sera ainsi « le plus longtemps possible », même s'il s'inquiète pour l'avenir

« Maman a une toute petite retraite de 500 euros explique-t-il Alors, on a dû vendre son appartement et placer l'argent sur deux assurances vie On puise dedans chaque mois pour payer la maison de retraite Mais, ça ne durera pas éternellement Son petit pécule va finir par s'épuiser » Du coup Hervé estime qu'il a de la chance « on a pu avoir une place dans un établissement public C'est quand même moins cher que dans le privé »

« De la responsabilité de l'État »

Alfred estime que « l'Etat devrait construire beaucoup plus de maisons de retraite publiques » qu'il en va « de sa responsabilité à l'égard de nos aînés » « ils sont de plus en plus nombreux Pour l'instant c'est la génération qui suit qui paye pour leur prise en charge Jusqu'à quand ? Je me demande bien comment tout ça va finir », souffle Alfred D'autant plus qu'aucun dégrèvement fiscal ne vient alléger l'effort financier que cela représente « On a le droit de déclarer à peine 1500 euros de nos impôts alors que la maison de retraite nous coûte à l'année dans les 26000 euros ! »

Maxime, infirmier : « business juteux »

Maxime est infirmier depuis 20 ans Il s'est installé sur la Côte il y a quelques années « Avant j'ai travaillé dans d'autres régions de France, témoigne cet employé d'une maison de retraite azuréenne Et lorsque j'ai débarqué à Nice j'ai été halluciné par les prix des maisons de retraite » Pour lui, « ces tarifs ne sont pas du tout justifiés par les prestations fournies Il faut savoir que la plupart des établissements gèrent à l'éco

nomie Là où je travaille le prix de repas d'un pensionnaire n'excède pas 3 euros par jour Il n'y a même pas assez de petites cuillères pour tout le monde Et pour tant le prix moyen d'une place dépasse les 3500 euros par mois »

« Simple service d'hôtellerie »

Maxime évoque un « business très juteux », un véritable « système où tout est fait pour dépenser un minimum

et facturer un maximum » « on ne construit presque des établissements de grand standing pour justifier des prix extrêmement élevés que la plupart des gens ne peuvent pas payer » Car, cet infirmier assure que ce n'est pas la prise en charge médicale qui coûte cher « D'abord parce que les conventions collectives qui sont appliquées dans la plupart des établissements ne sont guère avantageuses pour les salariés Il faut savoir ensuite

que tout ce qui relève des soins est en fait financé à 80 % dans le cadre d'un budget dans lequel est alloué à tous les établissements agréés par la DDASS C'est donc la collectivité qui paye en grande partie les infirmiers et les aides soignants des maisons de retraite Quand aux médecins c'est la sécurité sociale qui les paye »

Pour Maxime, les maisons de retraite facturent donc très cher « un simple service d'hôtellerie »

Les coûts des Ehpad à la loupe

La dépendance a un prix, souvent difficile à assumer Mais elle a aussi un coût Reste à savoir s'il est en adéquation avec les tarifs pratiqués par les maisons de retraite Pour avoir une idée de la réponse il faut se plonger dans l'enquête de KPMG Ce célèbre cabinet d'audit décortique chaque année les coûts inhérents aux Ehpad, publics et privés non lucratifs La différence entre les deux est d'ailleurs relativement faible puisqu'en moyenne un pensionnaire « coûte » 93 euros par jour dans le premier cas et 99 euros dans le second

Poste par poste

« Cette structure de coûts des Ehpad, expliquent Dominique Dazza et Philippe Levert, associés KPMG, se décompose

en trois grandes parties les soins, hors ticket modérateur, en grande partie financés par la CPAM, la dépendance à la charge des Départements et enfin l'hébergement qui est souvent le reste à charge des familles »

Ces frais d'hébergement comprennent « le prix de l'immobilier, le personnel, la restauration le ménage » Ils représentent plus de la moitié des coûts des Ehpad (55 euros par jour dans le privé et 49 euros dans le public) L'immobilier, surtout sur la Côte d'Azur, est l'un des principaux postes Il est estimé entre 8 et 11 euros par pensionnaire selon que l'établissement est propriétaire ou non de ses locaux On apprend également que 2 à 4 euros sont quotidiennement déboursés pour les repas Les soins,

c'est-à-dire les salaires des personnels médicaux et paramédicaux, coûtent en moyenne 31 euros par jour et par pensionnaire, mais sont pris en charge à 70 % par la collectivité De même que les frais liés à la dépendance, environ 15 euros par jour Reste toutefois à régler les fournitures telles que les pansements ou encore les couches dont le prix est de l'ordre de 3 euros par jour En conséquence le coût global de la prise en charge d'un patient en Ehpad est de l'ordre d'une centaine d'euros par jour, soit environ 3000 euros par mois Même si les collectivités et l'État assument en partie ces frais, on se rend compte que le reste à charge des familles est assez proche des tarifs pratiqués par les établissements

Questions à

Pierre Faraj, président du syndicat des établissements et résidences privées recevant des personnes âgées

« Nos marges nettes ne sont pas exorbitantes »

Pierre Faraj est le président départemental du syndicat des établissements et résidences privées recevant des personnes âgées Il réagit à l'enquête de Retraite Plus



Retraite Plus affirme que le prix moyen de placement est de 2574 euros par mois...

C'est faux Retraite Plus est un organisme qui sous couvert de conseils gratuits aux familles fait en réalité du placement en maison de retraite auprès de 800 établissements Leur enquête ne se base que sur leurs établissements affiliés Or selon le schéma gerontologique départemental 2012/2016 établi par le conseil général les tarifs pratiqués dans les Alpes Maritimes sont de 1900 à 2500 euros par mois dans le privé et de 1500 à 1650 euros dans le public et le secteur associatif

Le revenu mensuel médian des personnes âgées étant de 1270 euros, ces tarifs excluent-ils une partie de la population ?

Le département compte 185 Ehpad, soit une capacité d'accueil de 12600 personnes Or il faut savoir que la moitié de ces places sont éligibles à l'aide sociale C'est à dire qu'elles sont réservées en priorité aux personnes à revenus modestes Tous ceux dont la retraite mensuelle est inférieure à 2200 euros sont éligibles à l'aide sociale Le prix de leur place, pour des prestations identiques à celles dont bénéficient les autres pensionnaires, est alors plafonné à 1653 euros Et en fonction du niveau de revenu tout ou partie

de cette somme peut être prise en charge par la collectivité Les Alpes Maritimes sont d'ailleurs l'un des départements à avoir un taux aussi élevé d'aide sociale et chaque nouvel établissement qui se crée doit y réserver 30 % de sa capacité Ce n'est pas rien !

Si cela ne suffit pas, la solution n'est-elle pas de créer plus de maisons de retraite ?

Créer plus d'établissements ne servirait à rien car, aujourd'hui, je vous assure qu'il n'y a plus de liste d'attente pour entrer en maison de retraite En multipliant les établissements on risque de les mettre dans une situation concurrentielle qui risque surtout de faire baisser la qualité

Une baisse des tarifs n'est pas envisageable ?

Aujourd'hui 55 % de nos tarifs c'est de l'emploi Les taxes et impôts divers représentent 7 % du prix L'immobilier en fonction des établissements pesent entre 15 et 20 % auxquels il faut ajouter un peu plus de la même chose en frais de fonctionnement

Mais quelle est votre marge ?

Il ne faut pas croire que nos marges nettes, après impôt, sont exorbitantes Elles oscillent entre 3 et 5 %